



## expulsé de l'appartement de mon amie

Par **Elvet**, le **25/11/2009** à **14:07**

bonjour,

mon amie me signifie par email que ma clé n'ouvrira plus le logement commun ce soir.

Nous habitons depuis quelques mois ensemble dans son appartement (bail à son nom).  
Pour ce faire, j'ai résilié mon propre bail et emménagé chez elle avec mes affaires.

Existe-t-il une procédure qui me permet de récupérer mes affaires ?  
Je dors à l'hôtel en attendant de retrouver un logement.

Je vous remercie par avance pour d'éventuelles indications sur la démarche à effectuer.

Par **atao**, le **25/11/2009** à **14:18**

Bonjour,

Je vous conseille de déposer une "main courante" au commissariat de police dont dépend le domicile en question (voir article de Me HADDAD), puis - si vous sentez des vraies difficultés de récupération - de prévenir - par lettre RàR) votre compagne qu'après avoir déposé la main courante, vous vous présenterez au domicile à date donnée; si insuccès, vous présenter en présence d'un huissier.

Si tout cela ne donne rien, vous portez plainte auprès du procureur.

atao